



COMMUNIQUÉ

Je dénonce avec fermeté la décision n°034/UFDG/CAB/2025 annonçant ma substitution à la tête du Comité national des Sages. Une telle démarche, prise sans concertation, sans notification préalable, ni fondement médical ou statutaire, est inacceptable.

Depuis que j'ai rejoint l'Union des Forces Démocratiques de Guinée, je me suis toujours efforcé d'agir dans le respect des règles, des valeurs et de la mémoire collective de ce parti auquel j'ai tant donné. J'ai accepté, dans l'honneur, la responsabilité qui m'a été confiée à la tête du Comité national des Sages, dans un esprit de rassemblement, de stabilité et de dialogue.

C'est donc avec étonnement que j'ai pris connaissance de la décision, signée à Abidjan, me déclarant **"indisponible pour raison de santé"** et me remplaçant par un président par intérim. Cette formule, à la fois inexacte sur le fond et irrégulière sur la forme, appelle plusieurs clarifications.

Les textes de notre parti sont sans ambiguïté. **Le Comité national des Sages est un organe élu par ses pairs. Son président ne peut être remplacé que par un Congrès des Sages, conformément à l'article 14-6-6 des Statuts. Aucun empêchement médical ne peut être invoqué sans constat officiel ou procédure interne régulière, encore moins sans information préalable de l'intéressé.** Une telle décision, prise de manière unilatérale, contrevient donc aux règles les plus élémentaires de fonctionnement du parti, et ouvre la porte à une **gouvernance arbitraire**.

En parallèle, cette mise à l'écart brutale s'inscrit dans une longue série d'exclusions, qui, au-delà des individus, traduisent une volonté préoccupante de verrouiller le débat interne et de neutraliser toute voix indépendante. **Alors même que notre parti s'apprête à organiser un Congrès attendu depuis cinq ans, la marginalisation progressive du Conseil des Sages affaiblit le cadre de médiation que notre génération s'est efforcée de préserver.**

Car si l'on commence à confondre autorité avec brutalité, légalité avec opportunisme, alors ce n'est plus le projet de l'UFDG qu'on défend, c'est une mécanique. Et ce n'est pas pour cela que des générations entières ont milité, espéré et combattu.

Je tiens à le dire avec gravité : je ne demande ni privilège ni revanche. **Je ne quitte pas ce parti, et je ne m'en retirerai pas.** L'UFDG est une part de ma vie, et je continuerai à lui consacrer ce que j'ai toujours donné : **ma sincérité, ma parole, ma loyauté.**

Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont témoigné leur solidarité. **L'avenir de notre parti ne peut pas reposer sur la peur, les raccourcis ou l'effacement de ceux qui l'ont fait vivre.** Il doit s'écrire dans le respect de nos textes, de nos voix et de notre dignité commune.

Alors, le combat continue. Pour moi. Pour vous. Pour nous tous.

Fait à Conakry, le 21 mai 2025

Par Elhadj Saidou Diallo

Président du Comité national des Sages de l'UFDG